

# Valeurs réglementaires de la perméabilité à l'air pour le neuf et la rénovation

## Cas des bâtiments neufs

### Cadre réglementaire de la RT 2005

La valeur de la perméabilité à l'air de l'enveloppe extérieure du bâtiment prise en référence à l'article 20 de l'arrêté RT2005, est fixée de la manière suivante :

Usage	Perméabilité à l'air de référence $Q_{4PaSurf}$ (en $m^3 / (h.m^2)$ )
Logement individuel	0,8
Logement collectif, bureaux, hôtels, restauration, enseignement, petits commerces, et établissements sanitaires	1,2
Autres usages	2,5

La valeur de perméabilité à l'air de l'enveloppe extérieure du bâtiment prise par défaut à l'article 20 de l'arrêté RT2005 est fixée de la manière suivante :

Usage	Perméabilité à l'air de référence $Q_{4PaSurf}$ (en $m^3 / (h.m^2)$ )
Logement individuel	1,3
Logement collectif, bureaux, hôtels, restauration, enseignement, petits commerces, et établissements sanitaires	1,7
Autres usages	3

Les trois modes de justification de la perméabilité à l'air sont les suivants :

- Engagement de résultat par une mesure,
- Adoption d'une démarche qualité de l'étanchéité à l'air conformément aux modalités définies dans l'annexe VII de l'arrêté RT 2005 du 24 mai 2006.
- Valeur pénalisante par défaut.

Les valeurs de perméabilité à considérer pour chacune de ces trois démarches sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Usage	Engagement de résultat $Q_{4PaSurf}$ (en $m^3/(h.m^2)$ )	Adoption d'une démarche de qualité de l'étanchéité à l'air $Q_{4PaSurf}$ (en $m^3/(h.m^2)$ )	Valeur par défaut $Q_{4PaSurf}$ (en $m^3/(h.m^2)$ )
Logement individuel	0 à 1,3	0,8	1,3
Logement collectif, bureaux, hôtels, restauration, enseignement, petits commerces, et établissements sanitaires	0 à 1,7	1,2	1,7
Autres usages	0 à 3	2,5	3

## Cadre du label BBC-Effinergie

Dans le cadre du label BBC-Effinergie, le traitement de la perméabilité à l'air est obligatoire pour le résidentiel et facultatif pour les autres types de bâtiment. Les niveaux de perméabilité à l'air exigés pour le secteur résidentiel sont inférieurs de  $0,2 m^3/(h.m^2)$  à la valeur de référence de la RT 2005 et égaux à la valeur par défaut pour les autres types de bâtiment.

Usage	Exigence valeur mesurée $Q_{4PaSurf}$ (en $m^3/(h.m^2)$ )	Valeur retenue dans le cas de l'adoption d'une démarche qualité étanchéité à l'air $Q_{4PaSurf}$ (en $m^3/(h.m^2)$ )
Logement individuel	0,6	0,8
Logement collectif,	1	1,2
Bureaux, hôtels, restauration, enseignement, petits commerces, et établissements sanitaires	-	1,2
Autres usages	-	2,5

Dans le cadre de maisons individuelles groupées ou de bâtiment d'habitat collectif, un échantillonnage des logements est réalisable et est décrit dans le descriptif du protocole de mesure disponible sur le site [www.rt-batiment.fr](http://www.rt-batiment.fr).

### Cas de la rénovation (label BBC-Effinergie)

Dans le cadre du label BBC-Effinergie pour la rénovation, la mesure de la perméabilité à l'air est obligatoire pour le résidentiel et facultative pour les autres types de bâtiment. Il n'y a pas de valeur maximale à ne pas dépasser, mais la mesure est obligatoire et la valeur mesurée doit être inférieure ou égale à la valeur entrée pour le calcul des consommations.

Dans le cadre de maisons individuelles groupées ou de bâtiment d'habitat collectif, un échantillonnage des logements est réalisable et est décrit dans le guide d'application GA P 50 784.